

## *Bulletin d'adhésion*



Nom, adresse :

Veillez trouver ci-joint un chèque à l'ordre de Patrimoine et Traditions Brigasques :

- de 20 euros, cotisation à notre association pour l'année en cours \*
- de \_\_\_\_\_ euros, dont 20 euros de cotisation annuelle à notre association.
- de \_\_\_\_\_ euros, représentant un don à notre association.

A renvoyer à M. Robert ALBERTI, 117 Vieux Chemin de Gairaut 06100 NICE, ou  
M. GOFFARD Dominique, 15 rue Famille Arnaldi 06430 LA BRIGUE

\* La cotisation à notre association est valable pour l'année civile, du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. L'entrée à la Maison du Patrimoine est gratuite pour tous les membres à jour de leur cotisation, sur présentation de leur carte de membre.